

N° 2022-_____/PRES/COTN/CAB



POINT DE PRESSE COTN

Date : Vendredi 29 juillet 2022

Lieu : Salle de conférence du mess des sous – officiers

Participants :

- Commandant COTN
- Ministre du genre et de la famille

1. Intervention du COTN (Briefing sécuritaire)

- Les incidents sécuritaires ;
- Les actions offensives ;
- Les actions au profit des populations ;
- Les questions diverses.
- Conclusion

2. Intervention du ministre du genre et de la famille

- Participation des femmes aux actions terroristes

INTERVENTION DU COTN

POINT 1 : Incidents sécuritaires

Les incidents sécuritaires au cours de la période écoulée restent marqués par des attaques contre les populations civiles, les FDS et VDP ainsi que par des destructions d'infrastructures. Les plus significatifs concernent l'attaque des populations de BOURASSO, les attaques des détachements de BARSALGHO et KELBO, les destructions d'ouvrages de franchissement sur la RN22 et la RN3.

1. Attaques sur les populations civiles

Les groupes armés terroristes poursuivent malheureusement leurs sombres desseins contre les résilientes populations civiles. L'attaque la plus significative reste celle contre les populations civiles de BOURASSO le 4 juillet dernier. Des actions sont en cours pour sécuriser ladite localité et permettre un retour des populations. C'est l'occasion pour moi de saluer la résilience de ces populations qui sont prêtes à accompagner les FDS dans la quête de paix et sécurité. Et rappeler que les groupes terroristes tenteront toujours de décourager les actions de mobilisation populaire. Ne nous laissons pas désarmer et soyons rassurés que c'est ensemble que nous triompherons.

2. Destruction d'infrastructures

Depuis quelques temps, nous constatons la destruction d'ouvrages de passage sur certains axes routiers importants. Ce mode opératoire n'est pas réellement nouveau. En effet, la destruction d'infrastructures, d'équipements ou de symboles de l'État s'inscrit dans le modus operandi des groupes terroristes.

Pour y faire face, un dispositif intégré d'acteurs civils et militaires est à pied d'œuvre pour anticiper et répondre à ces désagréments. Ce dispositif a permis la réparation et la reconstruction progressive de certaines infrastructures. Cela a été le cas récemment avec le pont de NARE qui a pu être réhabilité grâce à l'appui du Génie Militaire et du Ministère en charge des infrastructures. D'autres actions sont en cours de planification ou d'exécution pour prendre en compte la problématique de façon globale.

Si certaines infrastructures sont sous surveillance permanente des FDS, il reste entendu qu'il n'est pas possible de déployer des militaires au pied de chaque

pylône ou de chaque pont. C'est pourquoi la contribution des populations est encore souhaitée pour aider à l'anticipation.

POINT 2 : Actions offensives

Les actions offensives contre les groupes terroristes se sont poursuivies sur plusieurs parties du territoire national avec des résultats plutôt satisfaisants :

1. Actions offensives majeures : Opération KOURAL et les contre – offensives à BARSALGHO et KELBO

En termes d'actions offensives, l'on peut noter l'opération conjointe dénommée « **KOURAL** » qui a mobilisé du 26 juin au 10 juillet des forces burkinabé et nigériennes pour agir dans la zone de Seytenga et dans le Yagha. Cette opération a permis de renforcer le dispositif dans la zone de Seytenga où l'on assiste à un retour progressif des populations. Le bilan détaillé a fait l'objet du bulletin mensuel passé.

L'on peut noter aussi la contre-offensive suite à l'attaque du détachement de BARSALGHO le 10 juillet qui a permis de neutraliser plusieurs terroristes et récupérer d'importantes quantités de matériels.

Nous avons enfin l'action coordonnée de riposte à l'attaque du lundi 25 juillet 2022 contre le détachement militaire de KELBO qui a porté un sérieux coup aux assaillants. En effet, cette contre-offensive des unités terrestres et aériennes a permis de neutraliser au moins 15 terroristes et récupérer aussi d'importantes quantités de matériels, dont 4 véhicules pickups et 27 motocyclettes.

C'est l'occasion pour moi de réitérer mes félicitations aux unités engagées dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Je rends également un hommage aux populations et soldats tombés au cours de ces attaques et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

2. Focus sur les opérations de ciblage.

Les forces engagées, en étroite collaboration avec les services de renseignement, poursuivent les actions de ciblage consistant à neutraliser les cadres terroristes et à mettre hors d'état de nuire les réseaux d'informations et de logistique des groupes terroristes. Ces actions ont permis une mise à jour du trombinoscope et de mener des opérations dans les régions du centre est, du centre ouest, ainsi que des hauts bassins.

A ce propos, il y a lieu de saluer encore la franche collaboration de ces populations qui font preuve de patriotisme en soutenant discrètement nos forces dans le démantèlement des réseaux terroristes.

POINT 3 : Actions au profit des populations

Dans l'optique de soutenir les populations face aux pénuries de denrées de première nécessité dans certaines localités à fort défi sécuritaire, les Forces Armées Nationales ont poursuivi leurs activités d'appui à l'action humanitaire. Ces activités ont concerné l'escorte de 140 camions de vivres et produits divers à destination des localités de Bourzanga et Djibo, le transport aérien de vivres aux populations de Kelbo et Pama, le ravitaillement en produits pharmaceutiques du CMA de Titao, et des aides médicales aux populations, notamment celles de Seytenga.

Toutefois, un incident intervenu au cours de la mission d'escorte sur Djibo a malheureusement coûté la vie à deux conducteurs travaillant pour le compte de la CONASUR.

POINT 4 : Questions diverses

1. Allégation de présence d'une piste d'atterrissage clandestine

Il y a quelques jours, il est ressorti dans certaines presses qu'une piste d'atterrissage clandestine aurait été découverte sur notre territoire. Au niveau du Commandement des Opérations du Théâtre National, nous avons entrepris des actions de vérification afin d'en avoir le cœur net. A ce stade de nos investigations, ces allégations ne sont pas confirmées.

Ce que nous pouvons dire c'est que des infrastructures militaires sont en cours de construction dans le cadre de l'acquisition prochaine de nouveaux équipements.

2. Acquisition de nouveaux équipements au profit des FDS

Comme l'a affirmé récemment le Chef Suprême des Armées, de gros efforts ont été consentis par l'État pour renforcer l'équipement des forces de défense et de sécurité. Des capacités du niveau stratégique et tactique sont en cours d'acquisition. Sans rentrer dans les détails, nous pensons que ces acquisitions permettront pour les unes de renforcer les capacités déjà existantes, et pour les autres d'agrandir le champ des possibilités sur le plan opérationnel et stratégique.

3. Point de la mise en œuvre des mesures du CSDN

En ce qui concerne la mise en œuvre des décisions prises par le CSDN, les deux semaines imparties pour libérer les zones d'intérêt militaire sont désormais expirés. Des messages radios en langues locales ont été diffusés dans les zones concernées pour expliquer aux populations les implications de ces mesures ainsi que les différentes conduites à tenir. Il n'y a pas eu de difficulté majeure constatée dans l'application de la mesure concernant les zones d'intérêt militaire car, comme nous l'avions envisagé, ces zones abritaient peu de populations civiles. Désormais toute personne qui se trouverait dans l'une de ces zones définies sera considérée comme hostile.

En ce qui concerne l'interdiction de circulation de certains types de motos, les gouverneurs concernés ont pris des notes qui précisent les modalités de mise en œuvre et les localités concernées.

Pour la mise en place de la BVDP, le processus est en cours. Sachez qu'en plus de l'amélioration de leurs conditions de travail, cette initiative se veut la manifestation visible de la mobilisation populaire. Pour cela, le gouvernement a consenti d'octroyer un avantage comparatif aux VDP remplissant les conditions et voulant s'engager dans la fonction publique et militaire.

Conclusion

Les incidents et attaques ne devraient pas nous détourner l'objectif à atteindre qui reste en priorité le rétablissement de l'intégrité territoriale ainsi que la paix et la sécurité pour notre pays. Tous les moyens de la république sont mobilisés pour

cela. Ces moyens concernent certaines mesures prises ou à prendre par le gouvernement, lesquelles visent à tarir durablement les sources d'approvisionnement des groupes terroristes. J'invite donc les populations à rester mobilisées et résolument engagées aux côtés des FDS car les perspectives sont prometteuses.

Pour la Patrie, nous vaincrons !
Je vous remercie

INTERVENTION DE LA MINISTRE DU GENRE ET DE LA FAMILLE

Mesdames Messieurs les journalistes ;

Je voudrais saisir cette tribune pour évoquer une problématique, disons un tournant inquiétant de la lutte anti – terroriste dont on parle peu, mais qui prend de l'ampleur. Il s'agit de la participation de plus en plus active des femmes dans les activités et actions terroristes.

Avant de développer ce sujet, je voudrais renouveler ma pieuse pensée à l'endroit des personnes, civiles, militaires et VDP tombées pour la Patrie. Je réitère ma compassion à toutes les victimes du terrorisme et particulièrement aux femmes et aux enfants dont les souffrances interpellent la conscience humaine.

A leur endroit, l'État ne ménagera aucun effort pour marquer sa solidarité permanente, et ce avec l'accompagnement bienveillant des partenaires. C'est le lieu pour moi de saluer et d'encourager toutes les initiatives enclenchées dans le but de réduire les conséquences dramatiques dont sont particulièrement victimes les femmes et les enfants.

Ceci dit, il nous revient de façon récurrente que des femmes participent de plus en plus aux actions terroristes aux côtés des hommes. En effet, l'on observe qu'elles sont actives sur

tout le spectre des activités terroristes : elles participent à la génération de combattants terroristes, au renseignement sur les activités des FDS, au soutien logistique des groupes armés terroristes, et enfin à l'action armée lors des attaques.

En exemple, lors de l'attaque du détachement de Barsalgho du 10 juillet 2022, l'on a observé des femmes haranguer les combattants terroristes pour les unes et attaquer des domiciles pour les autres. Cette façon de faire avait déjà été observée sur la majorité des attaques antérieures de détachements ou de localités comme celles de Gaskindé, Namsiguima, ou Solhan. Dans d'autres contrées, elles sont leaders de groupes armés terroristes. Dans la récente attaque du détachement de Kelbo du 25 juillet dernier, elles ont été observées en train de ramasser les blessés et les morts terroristes.

Au regard du rôle que les femmes jouent au sein de nos sociétés, cette tendance est très inquiétante. Les femmes sont supposées être des actrices de paix, plutôt que des auteurs de violences. Au début de la crise et jusqu'à ce jour, elles étaient des victimes directes ou collatérales des attaques. Le rôle des femmes comme actrices de paix doit être promu et préservé.

C'est pourquoi, je voudrais interpeller les mères, épouses et parentes de nos frères qui ont pris les armes pour diverses raisons, contre la PATRIE de s'investir dans la production de la paix.

Oui, parce que, en tant qu'épouses, sœurs, mères ou parentes de membres des groupes armés, votre contribution pour redonner l'espoir qu'une vie familiale est possible. Vous pouvez avec tact, bon cœur de femme, sensibiliser vos maris, vos frères et vos enfants afin qu'ils saisissent les opportunités qu'offre le dialogue enclenché pour quitter la pénible vie de la brousse pour une vie en famille bien meilleure à vos côtés.

A l'endroit de vos maris qui ont fait le choix de rejoindre la vie sans issue des groupes armés, dites-leur que ce choix rend vulnérable sinon BRISE la vie de votre couple. Parlez leur des angoisses permanentes qui vous tenaillent, vous et vos enfants en bas âge. Faites-

leur comprendre que leur absence vous prive, vous et vos enfants de leur affection et crée les mêmes stigmates sur les autres femmes et enfants.

A vos enfants qui ont rejoint ces groupes, exprimez-leur votre affection maternelle et invitez-les à revenir à la maison en abandonnant cette option périlleuse.

A mes sœurs qui ont rejoint ou encouragent les groupes armés, je les invite à privilégier la voie qui conduit à la paix, car aucun enseignement n'encourage une femme à ôter sans discernement, la vie de son SEMBLABLE.

Dans ces groupes armés, Vous êtes sujettes à toutes formes de vice : drogue, viols, utilisations et abus inhumains indignes. Votre place et votre rôle, c'est de contribuer la prévention et la gestion des conflits.

Saisissez l'offre du dialogue ou rendez-vous discrètement dans les détachements militaires pour déposer vos armes. Vous y serez bien accueillies en vue d'une meilleure réinsertion dans la société.

Abandonnons les armes afin de reconstruire ensemble la vie en famille pour le bonheur de nos enfants. Vive la paix au Faso.